



COMPTE RENDU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE LCL

08 septembre 2016

Approbation des procès-verbaux des séances plénières du 30 juin, 7 juillet et 12 août 2016

Procès-verbaux approuvés à l'unanimité.

Information en vue d'une consultation sur le projet de répartition des activités DSBa par Pôle Comex

La Direction présente aux Organisations syndicales ce projet qui consiste à répartir les activités de nos DSBa par Pôle COMEX.

Le nom de DSBa va disparaître au profit de « Opérations et services Clients »

L'enjeu est de transférer à chaque Pôle COMEX un périmètre d'activités mis en cohérence avec son périmètre de responsabilité et de maintenir le niveau et la qualité de service tant pour les clients que pour les Réseaux sur la période de transfert.

La Direction indique qu'elle ne connaît pas le coût de ce projet. Ce projet n'est pas fait pour des raisons économiques, ce projet a pour objectif de permettre plus de fluidité.

Les activités de la DSBA seront redistribuées de la manière suivante :



Au-delà des modifications de rattachements, tous les sites ne sont pas impactés. Seuls 6 sites vont voir leur périmètre de des activités évoluer à savoir :

• Noisy, Nanterre, Clichy, Nantes et Lyon République qui doivent être rendus mono-marché

• Toulouse deviendra un site national Contrats & Garanties Professionnels

Concernant nos collègues, l'effectif cible en ETP à fin 2016 par site et par activité avant répartition sont de 736 ETP pour la Province et 964 ETP pour l'IDF.

Apres répartition ils seront de 792 pour la Province et 990 en IDF, soit + 82 ETP.

Ci-dessous la cartographie par site des effectifs cible en ETP à fin 2016 avant et après répartition :

| Sites Province | Cible prév. 2016 avant | Cible prév. 2016 après |
|-----------------------|------------------------|------------------------|
| BAYEUX | 111 | 111 |
| BORDEAUX | 68 | 68 |
| DIJON | 40 | 40 |
| LYON | 120 | 151 |
| MARSEILLE | 37 | 37 |
| MONTPELLIER | 23 | 23 |
| NANTES | 54 | 50 |
| REIMS | 25 | 25 |
| ROUBAIX | 60 | 60 |
| ROUEN | 25 | 25 |
| TOULOUSE | 51 | 80 |
| TOURS | 23 | 23 |
| VALENCE | 99 | 99 |
| Total Province | 736 | 792 |

| Sites Ile de France | Cible prév. 2016 avant | Cible prév. 2016 après |
|---------------------|------------------------|------------------------|
| CLICHY | 230 | 298 |
| CRETEIL | 46 | 46 |
| EVRY | 160 | 160 |
| NANTERRE | 113 | 60 |
| NOISY | 212 | 223 |
| ST QUENTIN | 136 | 136 |
| VILLEJUIF | 67 | 67 |
| Total IdF | 964 | 990 |

La Direction précise que la mise en œuvre de ce projet n'engendre pas de mobilité fonctionnelle et/ou géographique emportant modification du contrat de travail.

En revanche, une mobilité fonctionnelle caractérisée par un simple changement des conditions de travail pourra être induite par un transfert d'activité avec changement de domaine d'activité.

Un dispositif spécifique de formation est prévu afin d'accompagner ces mobilités fonctionnelles n'emportant pas modification du contrat de travail.

La Direction prévoit également pour nos collègues dont l'activité change et uniquement sur la base du VOLONTARIAT de proposer une mobilité géographique.

Pour nos collègues dont l'activité cesse, toujours sur la base du VOLONTARIAT une mobilité fonctionnelle et / ou géographique sera proposée.

La Direction propose la mise en place de mesures spécifiques d'accompagnement pour nos collègues dont le choix serait une mobilité.

Différents accompagnements seront proposés :

- ❖ Accompagnement de la mobilité
- ❖ Accompagnement par la formation des mobilités fonctionnelles sans modification du contrat de travail
- ❖ Accompagnement par la formation pour les transferts d'activité impliquant un changement de marché sans changement de domaine d'activité

Accompagnement par des mesures sociales pour les salariés volontaires à une mobilité fonctionnelle et/ou géographique :

- La mobilité géographique avec modification du contrat de travail, correspond à un changement du lieu de travail en dehors du secteur géographique

Les mesures d'accompagnement de la mobilité géographique avec modification du contrat de travail et sans dééménagement seront pour nos collègues d'Ile de France :



**SYNDICAT NATIONAL
DE LA BANQUE LCL**
1er réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

SUIVEZ-NOUS !
SNB CFE CGC LCL



01.42.95.18.57



YouTube

LinkedIn

Twitter

Facebook

YouTube

LinkedIn

Indemnisation du transport supplémentaire :

- Si allongement du temps de trajet quotidien entre 15 et 30mn, indemnité forfaitaire unique de 1000 € bruts
- Si allongement du temps de trajet quotidien supérieur ou égal à 30 minutes, indemnité forfaitaire unique de 2000 € bruts

Jour(s) de congé exceptionnel :

- Un jour pour un allongement quotidien inférieur à 15 mn
- 2 jours pour un allongement quotidien supérieur ou égal à 15 mn

Autres mesures : prise en charge de stage de conduite automobile, aide à l'acquisition d'un véhicule personnel, indemnité de garde d'enfants.

Pour nos collègues Hors Ile de France, les mesures d'accompagnement de la mobilité géographique avec modification du contrat de travail et avec déménagement seront pour nos collègues d'Ile de France :

Indemnités de changement de résidence :

- Indemnité forfaitaire unique de 20 000 € bruts pour une mobilité en province,
- Versement d'une indemnité forfaitaire unique de 36 000 € bruts pour une mobilité de la province vers l'Ile de France
- Majoration de 1 500 € pour chaque enfant à charge, doublée pour le 3ème enfant

Autres mesures : 4 jours rémunérés de congés de mobilité, prise en charge des frais (déménagement, transport, séjour), mesures relatives à l'emploi du conjoint et à la scolarité des enfants à charge

Pour nos collègues Hors Ile de France, les mesures d'accompagnement de la mobilité géographique avec modification du contrat de travail et sans déménagement seront :

Indemnisation du transport supplémentaire :

- Salariés qui utilisent les transports en commun : indemnité forfaitaire unique de 5000 € bruts
- Salariés qui utilisent leur véhicule à moteur : indemnité de 7000 € ou 10 000 €
- **Autres mesures :** prise en charge de stage de conduite automobile, aide à l'acquisition d'un véhicule personnel, indemnité forfaitaire de garde d'enfants.

Concernant nos collègues qui seraient concernés par une mobilité géographique sans modification du contrat de travail la Direction propose des mesures d'accompagnement suivantes :

Pour nos collègues d'Ile de France

Indemnisation du transport supplémentaire :

- Si allongement du temps de trajet quotidien entre 15 et 30 minutes, versement d'une indemnité forfaitaire unique de 1000 € bruts
- Si allongement du temps de trajet quotidien supérieur ou égal à 30 minutes, versement d'une indemnité forfaitaire unique de 2000 € bruts

Jour(s) de congé exceptionnel :

- Un jour de congé exceptionnel pour un allongement quotidien inférieur à 15 minutes
- 2 jours de congé exceptionnel pour un allongement quotidien supérieur ou égal à 15 minutes

Autres mesures : prise en charge de stage de conduite automobile, aide à l'acquisition d'un véhicule personnel, indemnité de garde d'enfants.

Pour nos collègues situés hors Ile de France

Indemnisation du transport supplémentaire :

- Versement d'une indemnité forfaitaire unique de 5 000 € bruts pour les salariés qui utilisent les transports en commun
- Versement d'une indemnité forfaitaire unique de 7 000 € ou 10 000 € bruts pour les salariés qui utilisent leur véhicule à moteur



**SYNDICAT NATIONAL
DE LA BANQUE LCL**
1er réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

SUIVEZ-NOUS !
SNB CFE CGC LCL



01.42.95.18.57



WWW.SNBLCL.NET

Autres mesures : prise en charge de stage de conduite automobile, aide à l'acquisition d'un véhicule personnel, indemnité de garde d'enfants.

Pour l'ensemble de nos collègues concernés par ce projet la Direction proposera un accompagnement pour prendre en compte et faciliter la conduite du changement avec la Mise en œuvre des actions définies par le plan d'actions LCL, en faveur de la prévention des risques psychosociaux.

La Direction indique que les recrutements des collaborateurs dans le cadre de ce projet seront intra DSBa, mais aussi auprès des CRC, et du Réseau.

Les membres SNB du CCE vont travailler sur les documents fournis par la Direction sur ce projet avis de rendre un avis en plénière CCE.

Présentation du bilan des évolutions de la DSBa (2014-2015 y compris sur le site de Poitiers) issues du plan Centricité Clients 2018

La DSBA, avant - après:

Au 31 décembre 2014 la DSBa s'était

- 2 284 collaborateurs soit 2051 ETP avec une moyenne d'âge de 52,8 ans

Au 31 décembre 2015 la DSBa s'est

- 2 070 collaborateurs soit 1 879 ETP avec une moyenne d'âge de 49,9 ans

Pour les sites dont une partie de l'activité cesse, est transférée ou externalisée il y a eu :

- 41 départs en retraite
- 103 mobilités vers DSBa

Pour les sites cessant leur activité il y a eu :

- 15 mobilités vers un autre site DSBa
- 30 mobilités vers un autre Direction
- 2 mobilités vers une autre société du Groupe
- 35 départs en retraite
- 44 licenciements économiques

Présentation semestrielles des comptes LCL au 30 juin 2016

Les faits marquants du trimestre :

L'Evolution des marchés financiers

- Brexit.
- Baisse des taux longs.
- Volatilité des marchés.

Le plan de relance et plan d'économies- Relance commerciale pour « recoller » au plan de marche après une activité en retrait au premier trimestre.

- Renforcement de maîtrise des efforts des charges afin de préserver nos capacités d'investissement.
- Provision de 41 M€ sur l'immobilier réseau.

L'activité Crédits : une production brute de nouveaux crédits de -9,5% sur un an, essentiellement du fait de la décrue des rachats sur l'habitat.

Encours de crédits : +4,2 Md€ sur un an, soit +4,5%, tirés par l'habitat et les crédits d'équipement aux entreprises et aux professionnels.

Activité Collecte : sur un an, les encours de ressources progressent de +3,8 Md€ (+2,2%), tirés par la collecte de bilan (+6,6%) contre -2,4% pour le hors bilan.

Le hors-bilan baisse de -2,4% sur un an contre +3,0% en 2015.

Le résultat du 1^{er} semestre 2016

PNB : Hors exceptionnels, le PNB ressort en recul de 172 M€, soit -9,3 % sur un an, principalement du fait des marges. Par rapport à la BNPP (-2,7%) la SG (-2,5%) et le CRCA (-4,5%) le PNB LCL est en recul plus marqué que ses concurrents

Frais Généraux : à -1 336 M€, les frais généraux s'établissent 34 M€ au-dessus de juin 2015. Retraités des charges liées au plan de transformation (y compris les éléments exceptionnels), les frais généraux ressortent en baisse de 0,9% (12 M€).

Coût du risque : il s'établit à -75 M€, en baisse de 23% par rapport au premier semestre 2015

Résultat des principales filiales

Interfimo

- le PNB d'Interfimo est en hausse de +5% par rapport au S1 2015, en raison d'une forte activité (+36 M€) qui se traduit pour l'essentiel par une augmentation des commissions de caution (+1,2 M€).
- les frais de gestion ne présentent pas d'écart significatif au S1 2015 (-1%).
- le coût du risque reste pratiquement inexistant.
- Le résultat net s'améliore ainsi de 1,1 M€ (+13%) avec un coefficient d'exploitation qui ressort à 48% (51% au S1 2015).

Thémis

- dans un marché toujours en repli, le PNB de Thémis progresse pourtant de +3% par rapport au S1 2015, avec notamment une hausse des commissions sur opérations clientèle et de mouvements, soutenu par un flux d'opérations effectivement en hausse.
- les frais de gestion augmentent de 1,5 M€ avec les dépenses liées au plan de développement et celles liées au passage en statut employeur.
- le coût du risque ressort en nette hausse avec une provision pour aléa juridique.
- le résultat net recul de 1,2 M€ et le coefficient d'exploitation s'établit à 86% (73% au S1-15).

Résultat Total Groupe LCL

- Un PNB (1^{er} semestre 2016) en hausse de 1,3 % (par rapport au S1 2015)
- Des frais de gestion en hausse de 1,2%
- Un RBE en hausse de 1,5%
- Un coût du risque en hausse de 17,4%
- Un résultat courant en baisse de -0,7%

Au global, après impôts, le résultat net du Groupe LCL s'affiche à 330 M€, en hausse de 63 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2015, soit +23,5%.

Le SNB a demandé à la Direction qu'elle serait la politique retenue pour l'année en cours concernant la remontée de notre résultat vers CASA.

La réponse est que nous remonterons 95 % de notre résultat. La Direction précise que cette remontée de résultat vers CASA est une demande du Groupe envers toutes les filiales, afin que CASA puisse soutenir l'ensemble des programmes d'investissements de ses filiales.

La Direction a été interrogée sur le fait que LCL mettra fin à son partenariat avec la Fédération Française du Judo, Kendo et Disciplines Associées à la fin de l'année 2016 qu'elle est la motivation de cette décision.

Très clairement la Direction explique ce choix :

- Une maîtrise des charges chez LCL, ce partenariat coûte 500 000 € par an
- Ce partenariat LCL-FFJDA dure depuis 30 ans, LCL souhaite étudier d'autres axes de sponsoring

Présentation de la démarche du groupe Crédit Agricole : indice d'engagement et de recommandation (IER) des salariés

L'objectif de cette démarche est de :

- Mesurer l'engagement des collaborateurs pour l'ensemble du Groupe Crédit Agricole
- Permettre au Groupe et à chaque entité de se comparer avec des références externes (marché) et internes (benchmark Groupe)
- Etre à l'écoute des collaborateurs pour travailler sur les leviers d'engagement, gage d'une amélioration des performances à moyen et long terme

Cette démarche est pilotée par la DRH Groupe, avec l'appui du cabinet Willis Towers.

La périodicité de cet indice sera tous les ans ou tous les deux ans (à confirmer)

Participeront tous les collaborateurs du Groupe LCL en CDI de plus de 6 mois au 30 juin 2016

L'enquête en ligne sera gérée par le prestataire externe Willis Towers Watson, accessible, via Internet, à partir du poste de travail.

L'enquête sera composée de 21 questions fermées et 1 question ouverte

Le questionnaire sera ouvert à l'ensemble des collaborateurs entre le 26 septembre et le 14 octobre 2016, une fois complétés, les questionnaires seront hébergés sur un serveur de Willis Towers Watson, non accessible par LCL. Willis Towers Watson protégera l'anonymat des réponses des participants.

Suite aux échanges avec la Direction, nous avons obtenu les réponses suivantes :

Toutes les boites mail de nos collègues sont en mesure de recevoir ce mail externe, des tests ont été faits.

Ce questionnaire reste sur la base du volontariat pour nos collègues. De plus il est possible de répondre que partiellement au questionnaire.

Le coût de cette enquête est de 20 000 € par an, financés par le Groupe.

Information en vue d'une consultation sur le projet d'évolution du service social du travail

La Direction indique que les banques de détail évoluent dans un contexte particulièrement difficile (taux bas / contraintes réglementaires toujours plus fortes /évolution des comportements / modernisation des pratiques inéluctables dans un environnement en mouvement et des clients en attente de réponses instantanées).

Dans ce contexte, LCL a engagé des actions visant à développer son PNB, répondre aux changements des comportements, diminuer les charges, c'est pourquoi LCL est amenée, à revoir en particulier le dimensionnement des assistants sociaux prestataires.

Ce poste représente :

- 5,6 ETP
- coût annuel de 576 k€

Rattaché au Pôle reconnaissance collective et diversité de la DRH. Le service social du travail est composé de 25 assistants sociaux répartis sur le territoire national.

Compte tenu des effectifs actuels de l'entreprise, chaque Assistant Sociaux a en moyenne, par portefeuille et sur la base d'un temps plein :

- 1200 salariés en île de France
- 750 salariés en Province.

Gains attendus en ETP :

• Sur la diminution des déplacements, à raison d'un trajet moyen de 50 mns évité sur deux, le gain représente entre 2 et 3 ETP.

• Modernisation et équipements des outils, développement accès multicanal :

Gain entre 2 et 4 ETP.

Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre débutera le 01/01/2017 et se me mettra progressivement en place sur les cinq premiers mois, soit jusqu'en mai 2017.

L'effectif de nos assistantes sociales en 2017 sera par région :

| EFFECTIFS ET SECTEURS ASSISTANTES SOCIALES 2017 | | |
|---|------|---------|
| Secteurs | ETP | NOMBRES |
| | LCL | LCL |
| Paris IDF Sud/Nord/Ouest et siège opérationnel | 6,9 | 7 |
| DdR Est | 1 | 1 |
| DdR RAA | 2 | 2 |
| DdR MED | 2 | 2 |
| DdR Midi | 1 | 1 |
| DdR Sud Ouest | 1 | 1 |
| DdR Ouest | 1 | 1 |
| DdR Ouest et DdR Nord Ouest | 0,9 | 1 |
| | 15,8 | 16 |

La Direction a répondu aux questions du SNB.

Allez-vous dans l'avenir conserver nos Assistantes Sociales LCL ? La Direction répond qu'elle n'a pas pour objectif de fermer notre service social.

Qui va s'occuper de nos collègues de LCL AG ? La Direction indique que les relations seront exclusivement à distance entre la métropole et Antilles Guyane.

Vous indiquez la présence d'une seule assistante sociale pour les 2 DdR Ouest et Nord-Ouest pourquoi ? Réponse : L'Assistante Sociale du secteur du Nord-Ouest vient de prendre sa retraite, la Direction nous indique qu'elle a beaucoup de mal pour recruter une personne sur ce périmètre. La Direction envisage la possibilité de confier ce périmètre à une assistance sociale LCL d'un secteur voisin. En attendant c'est la relation à distance qui est utilisée. Précision est donnée, en cas de besoin de relations physiques avec un collaborateur des déplacements seront organisées.



**SYNDICAT NATIONAL
DE LA BANQUE LCL**
1er réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

SUIVEZ-NOUS !
SNB CFE CGC LCL



01.42.95.18.57 WWW.SNBLCL.NET



Déclaration SNB : Le SNB constate et regrette que la logique financière de réductions de charges contraigne le service social donc l'humain. Chacun de nous a conscience du rôle important et positif, tenu par les assistantes sociales, tant par leur présence dans les différentes instances que par leur efficacité dans leur interventions et aide aux salariés dans leur vie professionnelle et personnelle.

Ce projet va retirer des effectifs sociaux de « premières lignes » capables d'être en réponse aux demandes des salariés dans une période où tout laisse présager qu'il va y en avoir nécessité face aux contraintes environnementales que vous avez rappelées.

La prévention doit rester le maître mot, et fait partie de l'ADN de LCL qui se dégrade et que nous risquons de tout perdre.

Le SNB s'inquiète sur la pertinence de la « capacité numérique et digitale » d'une réponse qui demande souvent, contact physique et humanité, et s'interroge aussi sur le gain financier escompté au regard de l'enjeu humain qui augmente et s'accentue chaque jour.

Le SNB vous demande Monsieur le Président a minima se sursoir, voire de renoncer à ce projet qui pour nous SNB ne va pas dans le bon sens aujourd'hui.

Poursuite de la désignation de rapporteurs adjoints des commissions du CCE

Commission ECOFI

- Rapporteur Paolo CONDORELLI Force Ouvrière
- Rapporteur Adjoint Frédéric FIOL CFDT

Commission FORMATION

- Rapporteur Clothilde FOCH CFDT
- Rapporteur Adjoint Patrice CASTILLO Force Ouvrière

Commission EMPLOI ORGANISATION

- Rapporteur Catherine AKOURI CFDT
- Rapporteur Adjoint Dominique BUGHIN Force Ouvrière

Commission FORMATION

- Rapporteur Clothilde FOCH CFDT
- Rapporteur Adjoint Patrice CASTILLO Force Ouvrière

Commission CONDITIONS DE TRAVAIL

- Rapporteur Nathalie CHABRAND FOCH CFDT
- Rapporteur Adjoint Sandrine SANTOS Force Ouvrière

Commission ACTIVITES SOCIALES

- Rapporteur Philippe MONTEIL CFDT
- Rapporteur Adjoint AGNES DUFETRE Force Ouvrière

Commission ACTIVITES VACANCES

- Rapporteur Frédéric HERMES Force Ouvrière
- Rapporteur Adjoint Emmanuel GODEFROY CFDT

Commission CULTURES SPORTS ET LOISIRS

- Rapporteur Laurent BOUCHER Force Ouvrière
- Rapporteur Adjoint Maud DESJOURS CFDT



**SYNDICAT NATIONAL
DE LA BANQUE LCL**
1er réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

SUIVEZ-NOUS !
SNB CFE CGC LCL



01.42.95.18.57

WWW.SNBLCL.NET



Commission EGALITE PRO

- Rapporteur Anita TATO Force Ouvrière
- Rapporteur Adjoint Mélanie LAMY CFDT

Pour ces Rapporteurs et Rapporteurs Adjoints le SNB et l'UNSA se sont abstenus, la CGT n'a pas souhaité participer aux votes

Révocation et désignation des deux membres de la commission de suivi du PSE

Lors d'une dernière séance plénière CCE où le SNB a siégé seul suite au départ des autres Organisations Syndicales nous avions élus deux membres SNB pour siéger à cette commission de suivi du PSE.

Force Ouvrière pourtant non signataire des mesures d'accompagnement du PSE demande la révocation de ses deux élus uniquement dans le but de présenter et faire élire un candidat Force Ouvrière.

A l'issue du vote de la révocation des 2 élus SNB, CFDT et Force Ouvrière présentent leurs candidats :

La CFDT présente comme candidat Sylvain COUFFRANT élu

Force Ouvrière présente comme candidate Mireille HERRIBERRY élue

Le SNB et la CGT ne participent pas au vote

Désignation des membres de la commission des marchés

Sont élus membres :

Pour le SNB Titulaire Youssef BENABDALLAH Suppléant Bertrand CHINAUD

Pour la CGT Titulaire Michèle COLLERAIS Suppléant Vincent CHAUDAT

Désignation de la secrétaire et des membres de la CNE

Catherine MICHELE (CFDT) élue Secrétaire

Les membres élus sont :

Pour le SNB Titulaire Dominique LAINE / 1^{er} suppléant Nory HOU / 2^{ème} suppléant Huguette FOUACHE

Pour Force Ouvrière Titulaire Dominique HERY / 1^{er} suppléant Joëlle AVRIL / 2^{ème} suppléant Michel DELBEC

Pour CFDT Titulaire Ouisa OUSAÏD / 1^{er} suppléant Pascale DORCHE / 2^{ème} suppléant Audrey LEPAGE

CGT n'est pas en mesure de présenter des candidats ce jour

Désignation en remplacement d'un membre du bureau CFDT

Philippe CHAPUY (CFDT) remplacera au bureau CCE Emmanuel HERGOTT (CFDT)

Questions diverses

SNB : Concernant notre partenariat LCL-Judo, la Direction indique que le transfert de ce partenariat vers le Groupe Crédit Agricole est en cours. Sauf que depuis le 1^{er} août nos clients ont pour ordre d'ouvrir leurs comptes au Crédit Agricole. De plus on continue à imposer à nos collègues d'ouvrir des comptes « judo ». Cela pose 2 problèmes :

- La crédibilité de nos collègues et de LCL vis-à-vis de ces clients
- Nos collègues ne récolteront pas le fruit de leur travail

Réponse Direction : Le Partenariat LCL-Judo court jusqu'à la fin de l'année, donc il est toujours actif à ce jour, LCL est donc légitime de proposer des ouvertures de comptes aux clubs de judo. Le Groupe Crédit Agricole a déjà des liens avec la Fédération Française de Judo. Notre Groupe réfléchit en ce moment pour reprendre à son compte ce partenariat. A ce jour rien n'est acté cela sera discuté fin septembre.

SNB : Qu'envisage la Direction pour améliorer la communication sur les frais de fonctionnement sur les comptes clients. En effet, le courrier client est souvent reçu après le prélèvement, le courrier ne semble pas assez clair pour nos clients et surtout le prélèvement est trop tardif par rapport aux incidents de fonctionnement. Le plus inquiétant étant que cette procédure provoque des incivilités de plus en plus fortes dans nos agences. Quelle communication envers nos clients concernés et nos collègues pouvez-vous faire rapidement pour limiter ces situations délicates par nos collègues.

La Direction : Observation pertinente, le point sera remonté pour prendre en compte de ce message

SNB : Vous avez peut-être lu la communication récente du SNB concernant notre centre médical. A l'heure où la QVT est dans « l'ère du temps » pour l'Entreprise, ne pensez-vous pas qu'il serait nécessaire de préserver notre centre médical qui est un atout pour nous tous.

En effet, dès ce mois-ci, le contrat de certains médecins ne serait pas prolongé et ce serait le cas pour d'autres dans les 12 mois à venir.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce sujet et quel est l'avenir de notre centre médical ?

La Direction : la Direction prend le point et reviendra sur ce sujet.



**SYNDICAT NATIONAL
DE LA BANQUE LCL**
1er réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

SUIVEZ-NOUS !
SNB CFE CGC LCL



01.42.95.18.57

WWW.SNBLCL.NET

